

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 12 décembre, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé-en-Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 6 décembre 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le mardi 6 décembre 2022.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Benoît BALAIS, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Nathalie COLLIBEAUX, Frédérique CLOTEAU, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Flavien DELÊTRE, Valérie DESQUESNE, Jean ELISABETH, Patrick FENOUIL, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Alain LEQUERTIER, Patrice MÈCHE et Hervé PONDEMER

Ont donné pouvoir :

Xavier ANCKAERT à Jean-Daniel GOUDIER
 Godwill BABALAO à Frédérique CLOTEAU
 Pascal BILLARD à Patrick BILLARD
 Valérie CATHERINE à Nathalie COLLIBEAUX
 Florence DUQUESNE à Nathalie BOUILLARD
 Brigitte LAIR à Patrice MÈCHE

Nadine LECHATELLIER à Benoît BALAIS
 Najat LEMERAY à Jean ELISABETH
 Isabelle LEPESTEUR à Alain LEQUERTIER
 Angélique MOUROCCQ à Sylvain GASCOUIN
 Anne ROELANDT à Patrick FENOUIL

Accusé de réception en préfecture
 014-200056877-20221212-22_05065-DE
 Date de télétransmission : 15/12/2022
 Date de réception préfecture : 15/12/2022

Absents excusés : /

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 7-1-2
- en exercice : 29	- pour : 29	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 18	- contre : 0	
- votants : 29	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 17 octobre 2022 a été adopté à l'unanimité		

DÉL-2022/120 - Budget Centre aquatique – Décision modificative n° 1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'ajuster certains crédits d'investissements pour notamment permettre l'achat de deux analyseurs d'une pompe,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

- **AUTORISE** l'ajustement des crédits d'investissements ci-dessous pour notamment permettre l'achat de deux analyseurs et d'une pompe,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires.

Section d'investissement				
Fonction	Article	Opération	Intitulé	Montant
Dépenses				
<i>Chapitre 21- immobilisations corporelles</i>				
323	21838		autre matériel informatique	970,00 €
323	2188		autres immobilisations corporelles	10 300,00 €
<i>Chapitre 23 - immobilisations en cours</i>				
323	2313		contructions (en-cours)	-11 270,00 €
Total				0,00 €

Extrait certifié conforme,
 à Condé-en-Normandie, le 12 décembre 2022
 Le Maire,
 Valérie DESQUESNE

